

Révision de la loi sur l'aide sociale du canton de Berne : prise de position de la CSIAS

Dans le cadre de la procédure de consultation, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a pris position sur le projet de [révision totale de la loi sur l'aide sociale du canton de Berne](#).

Selon le Conseil exécutif du canton de Berne, le projet de loi permettrait entre autres des simplifications dans le traitement administratif ainsi que des incitations pour les bénéficiaires de l'aide sociale et pour les communes, tout en laissant les prestations d'aide sociale inchangées.

[Dans sa prise de position](#), la CSIAS relève que si le projet de loi apporte une nouvelle systématique et une base légale pour la numérisation, il se focalise trop sur le contrôle et les sanctions et néglige l'approche orientée vers les ressources, notamment dans les domaines de l'intégration sociale et professionnelle. De ce fait, le projet de loi ne respecte pas assez les objectifs de l'aide sociale définis par la CSIAS.

Voir également les prises de position de :

- La BKSE [Berner Konferenz für Sozialhilfe, Kindes-, und Erwachsenenschutz](#)
- L'UFS [Unabhängige Fachstelle für Sozialhilferecht](#)
- [AvenirSocial](#)

Pour d'autres éclairages, voir notre rubrique [Social >> Aide sociale >> Normes CSIAS](#)